

Étude



Les territoires des Pays de la Loire face aux mutations économiques

Face aux mutations économiques résultant de crises soudaines, les territoires ne disposent pas des mêmes atouts ni des mêmes fragilités. Si, dans son ensemble, la région des Pays de la Loire possède un tissu productif varié lui permettant de faire face aux aléas conjoncturels sur une activité donnée, ce n'est pas le cas de toutes les zones d'emploi qui la composent. Ainsi, celles de La Flèche, Segré, Ancenis et Cholet, dont l'emploi repose sur des activités industrielles en difficulté, ont été fortement impactées par la crise depuis 2008. En revanche, celles des grandes métropoles sont moins exposées, du fait de la diversité de leurs activités et de la présence de secteurs porteurs.

Marianne Borzic
Nicole Gicquaud

La crise économique et financière mondiale débutée en 2008 a eu des conséquences différenciées sur les territoires français selon la structure même de leur tissu productif. Ainsi, une spécialisation marquée sur certains secteurs d'activité ou une concentration des emplois dans un faible nombre d'établissements, sont autant de facteurs de fragilité lorsque la crise touche l'une de ces activités. Outre les caractéristiques du tissu économique, les mutations induites par la mondialisation et la dynamique des créations d'emplois permettent d'apprécier les capacités des territoires à se développer. Un diagnostic territorialisé des atouts et fragilités peut alors orienter la mise en place de politiques publiques locales aussi bien envers les entreprises que les salariés (incitations à la diversification du tissu productif, formations en vue de reconversion, etc.).

La diversité des secteurs d'activité : un des remparts contre la crise

L'économie des Pays de la Loire a relativement bien résisté à la crise économique qui a démarré en 2008. En effet, le nombre d'emplois y a diminué de 0,2 % contre - 0,7 % en France métropolitaine entre fin 2008 et fin 2010. La diversification des activités de la région

la rend moins vulnérable à une crise touchant davantage certains secteurs que les autres. En outre, la plupart des activités surreprésentées dans le tissu productif régional connaissent une meilleure évolution de leurs emplois qu'au niveau national.

L'industrie occupe une place importante dans la région. Elle regroupe 18,4 % des emplois contre 13,6 % en France métropolitaine dans plusieurs activités : notamment les produits industriels divers (produits métalliques, plastiques, machines, etc.) et l'agroalimentaire (IAA) situé au 2^e rang national. L'activité industrielle de la région est ainsi orientée vers des secteurs ayant relativement bien résisté à la crise (- 0,7 % d'emplois dans l'IAA entre 2008 et 2010 au niveau national) mais également vers des secteurs en grande difficulté (- 9,4 % dans la fabrication d'autres produits industriels). Dans les Pays de la Loire, ces deux secteurs ont mieux réagi : respectivement + 0,7 % et - 7,1 %, ce qui explique la meilleure tenue globale de l'emploi dans l'industrie de la région (- 6,0 % contre - 7,1 % en France métropolitaine entre 2008 et 2010).

La région possède d'autres spécificités comme la construction, en raison de son dynamisme démographique : 30 000 habitants supplémentaires chaque année. Le secteur y résiste mieux qu'ailleurs, avec une diminution de 2,3 % des emplois entre 2008 et 2010 contre - 3,9 % au niveau national.

Réalisée en partenariat avec :



Une meilleure résistance à la crise sur les activités spécifiques importantes de la région

Indice de spécificité sectorielle, poids et évolution de l'emploi salarié entre 2008 et 2010

17 secteurs	En % de l'emploi dans les Pays de la Loire	Évolution 2008-2010 de l'emploi		Indice de spécificité régional
		dans les Pays de la Loire	en France métropolitaine	
Fab. denrées alim., boissons, prod. à base de tabac (IAA)	4,4	0,7	- 0,7	1,18
Cokéfaction et raffinage	0,1	1,3	- 10,5	1,18
Agriculture, sylviculture et pêche	1,6	- 1,2	- 2,4	1,18
Fab. équip. élect. ; fab. machines	2,5	- 11,4	- 10,6	1,18
Fabrication d'autres produits industriels	8,3	- 7,1	- 9,4	1,18
Fabrication de matériels de transport	1,9	- 11,4	- 8,9	1,18
Construction	7,1	- 2,3	- 3,9	1,18
Commerce ; répar. auto et motocycles	12,7	- 0,1	- 1,0	1,18
Admin. publique, enseignement, santé et action sociale	30,3	0,7	0,6	1,18
Activités financières et d'assurance	3,2	- 0,6	- 0,5	1,18
Autres activités de services	5,2	3,1	2,5	1,18
Transports et entreposage	5,0	- 0,9	- 1,0	1,18
Act. scientifiques et techniques ; serv. adm. et de soutien	11,1	6,9	3,4	1,18
Ind. extractives, énergie, eau, gest. déchets, dépollution	1,2	- 0,2	0,6	1,18
Hébergement et restauration	2,8	1,1	2,3	1,18
Activités immobilières	0,7	- 1,7	- 0,6	1,18
Information et communication	2,0	4,8	- 0,8	1,18

Cet indice est le rapport entre la part des effectifs du secteur dans l'emploi total de la région et cette même part en France métropolitaine. Un indice supérieur à 1 signifie que l'activité est surreprésentée dans la région.

Lecture : le secteur de la construction représente 7,1 % de l'emploi régional, avec un indice de spécificité de 1,18. Le nombre d'emplois dans le secteur de la construction a diminué de 2,3 % dans les Pays de la Loire, contre - 3,9 % en France métropolitaine.
Champ : ensemble des établissements employeurs (hors Défense et particuliers employeurs).
Sources : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2008, Estel 2010.

Des emplois répartis sur un grand nombre d'établissements

En 2010, les Pays de la Loire comptent 123 000 établissements employeurs qui regroupent 1 240 000 salariés, soit 5,6 % de l'emploi de France métropolitaine. Quel que soit le secteur considéré, la concentration de l'emploi dans les établissements de la région est globalement plus faible que dans les autres régions de province.

Les secteurs les plus concentrés dans les Pays de la Loire (cokéfaction et raffinage, fabrication de matériels de transport, activités immobilières) sont ceux qui représentent les plus faibles parts de l'emploi régional.

Les activités ayant les plus forts poids sont peu concentrées au niveau régional, hormis l'administration dont les dix plus grands établissements regroupent 10 % des emplois du secteur. La relative concentration de cette activité n'est toutefois pas source de fragilité puisqu'elle est peu sujette aux aléas économiques et que son évolution entre 2008 et 2010 a été positive.

Des zones d'emploi inégalement dotées face aux mutations économiques

L'activité économique diversifiée des Pays de la Loire confère à la région un équilibre global de son tissu productif qui masque une diversité de situations au sein de ses vingt zones d'emploi.

Leur spécialisation et la concentration des emplois dans les établissements de chaque zone permettent d'apprécier leur dépendance économique vis-à-vis de secteurs ou de grandes entreprises. L'étude des spécificités sectorielles a servi de base pour constituer une typologie des zones d'emploi de la région. Cinq groupes ont ainsi émergé.

Groupe 1 : territoires industriels plutôt diversifiés mais fragiles

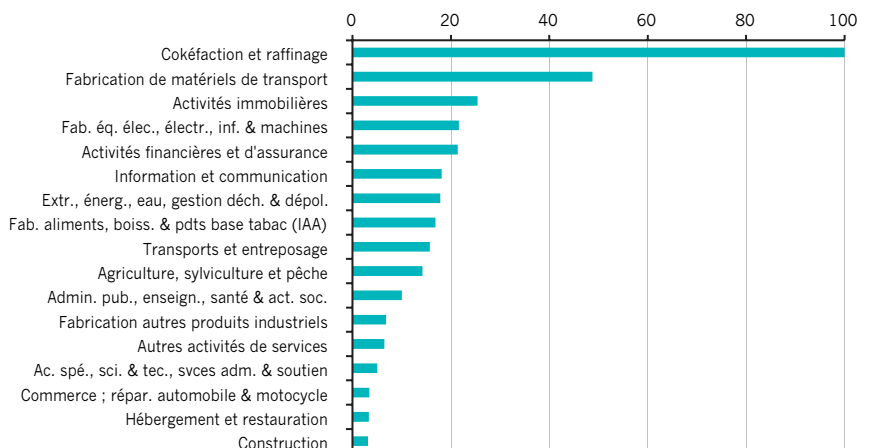
Les quatre zones d'emploi de ce groupe, Ancenis, Cholet, Segré et La Flèche présentent des structures sectorielles de l'emploi s'appuyant largement

sur l'industrie (31 % de l'emploi contre moins de 20 % au niveau régional).

Ce secteur est porté par les activités les plus en difficulté, en particulier la fabrication d'autres produits industriels (produits en caoutchouc et plastiques, métallurgie) qui représente 17,3 % de l'emploi total du groupe, deux fois plus que dans la région. Le secteur de la fabrication de machines et équipements électriques, électroniques et informatiques représente 6,4 % des emplois (plus du double du niveau régional). Il est aussi fortement touché par la crise puisque ses emplois ont diminué de 11,4 % en France métropolitaine entre 2008 et 2010. Ainsi, les activités industrielles au sein du groupe sont certes

Des secteurs concentrés mais pesant peu dans l'emploi total de la région

Poids par secteurs des dix plus grands établissements (en %)



Lecture : dans la fabrication de matériel de transport, les dix plus grands établissements concentrent 48,8 % des emplois.
Champ : ensemble des établissements employeurs (hors Défense et particuliers employeurs).
Sources : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) 2010.



diversifiées, mais reposent sur des secteurs en difficulté. Entre le début de la crise et son paroxysme au 4^e trimestre 2009, le taux de chômage dans ces zones d'emploi a augmenté de 68 % contre 48 % dans les Pays de la Loire.

Les dix plus grands établissements concentrent 8,7 % des 117 800 emplois du groupe. Comparé aux autres, le niveau de concentration peut être qualifié de moyen. Toutefois, sept de ces dix établissements dépendent d'une industrie en difficulté.

Ainsi, les enjeux dans ce groupe concernent essentiellement le maintien des emplois qui sont actuellement au sein des activités industrielles.

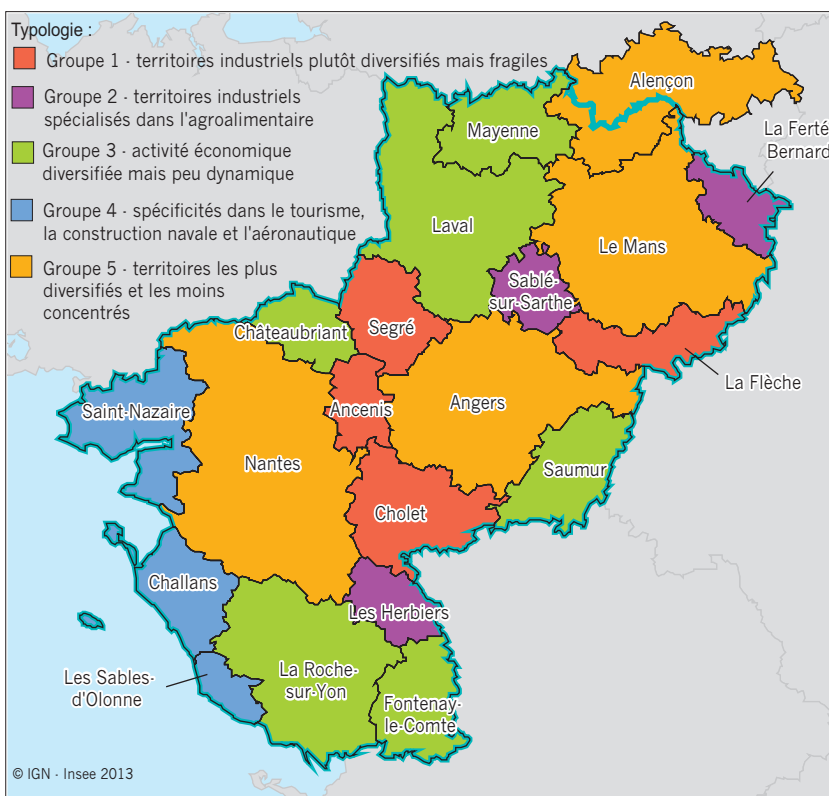
Groupe 2 : territoires industriels spécialisés dans l'agroalimentaire

Ce groupe, constitué des zones d'emploi de La Ferté-Bernard, de Sablé-sur-Sarthe et des Herbiers, est celui qui présente les spécialisations sectorielles les plus marquées de la région. L'industrie y est surreprésentée avec 45 % des 49 900 emplois qu'il compte fin 2010.

Au sein de l'industrie, l'agroalimentaire rassemble 18,5 % de tous les emplois du groupe, quatre fois plus qu'au niveau régional. La relative bonne santé de ce secteur est un atout pour ces zones d'emploi. Toutefois les activités de fabrication de produits industriels de divers types y sont aussi fortement surreprésentées par rapport à la moyenne régionale. Elles emploient en effet 8 800 salariés, soit 17,5 % des emplois du groupe, deux fois plus que leur poids dans les Pays de la Loire. Ce secteur, en difficulté depuis plusieurs années (plus d'un quart de ses emplois ont été détruits en France métropolitaine en dix ans), et particulièrement depuis la crise de 2008, pèse largement sur les évolutions du nombre de demandeurs d'emplois du groupe. De plus, le faible poids de l'administration dans ces zones (18,7 % des emplois contre environ 30 % dans la région) ne peut enrayer la hausse du chômage dont le taux s'est accru de 66 % entre début 2008 et fin 2009.

Le groupe est également marqué par une concentration élevée des emplois. Les dix plus grands établissements totalisent 8 900 emplois, près d'un emploi sur cinq (contre 5 % à 9 % pour les quatre autres groupes). Quatre d'entre eux relèvent des secteurs les plus touchés par la crise dans la région (fabrication de matériel de transport et divers produits industriels) et totalisent 2 600 emplois fin 2010.

Des spécificités proches pour des zones d'emploi éloignées géographiquement



Lecture : les zones d'emploi de La Ferté-Bernard, Sablé-sur-Sarthe et des Herbiers présentent des similitudes en termes de spécificités sectorielles et constituent le groupe « territoires industriels spécialisés dans l'agroalimentaire ». Champ : ensemble des établissements employeurs (hors Défense et particuliers employeurs). Source : Insee, Clap 2010.

Les enjeux dans ce groupe se situent donc au niveau du maintien de l'emploi du secteur des produits industriels divers, au sein de ce secteur ou grâce à des restructurations du tissu productif local. Cette dernière voie nécessiterait l'adaptation de la main-d'œuvre locale.

Groupe 3 : activité économique diversifiée mais peu dynamique

Composé des zones d'emploi de Châteaubriant, Saumur, Laval, Mayenne, Fontenay-le-Comte et La Roche-sur-Yon, ce groupe est le plus hétérogène en termes de taille (superficie, population, nombre d'emplois et d'établissements). Malgré cela, les six zones d'emploi présentent de fortes similitudes dans la structure sectorielle de leurs emplois.

Du fait de la présence de deux préfectures de département, la structure sectorielle de ce groupe est assez proche de celle du groupe 5 : la part du secteur des administrations publiques, enseignement, santé et action sociale y est importante, préservant une partie des emplois des aléas conjoncturels.

Le secteur du commerce et réparation automobile et celui des activités de transports et entreposage ont des poids également proches de la moyenne régionale. En revanche, les activités de services y sont moins développées.

Le poids de l'industrie (23,5 %) est légèrement plus élevé qu'en moyenne régionale. Deux secteurs dominent la structure industrielle du groupe. La fabrication d'autres produits industriels (notamment métallurgie, fabrication de produits en caoutchouc, industries du textile, de l'habillement, du cuir) compte 26 400 emplois, soit 11,1 % de l'ensemble des salariés. Avec 15 000 emplois salariés, soit 6,3 % de l'emploi, l'industrie agroalimentaire y occupe également une place relativement importante. Malgré une diversification économique marquée des activités de ce groupe, situation *a priori* favorable, son taux de chômage a connu une évolution un peu supérieure à celui de la région pendant la crise : + 52 %.

Outre une structure économique globalement équilibrée, la concentration des emplois n'est pas un enjeu pour ce groupe, ses dix plus grands établissements ne regroupant que 6,5 % de l'emploi. De plus, neuf d'entre eux dépendent des secteurs administratifs



et de santé et, dans les secteurs industriels, on compte peu de grands établissements.

Groupe 4 : tourisme, construction navale et aéronautique

Ce groupe est constitué des trois zones d'emploi « littorales » de la région : Saint-Nazaire, Challans et Les Sables-d'Olonne. Il se caractérise par une présence plus importante qu'ailleurs des activités liées au tourisme : l'hébergement-restauration y rassemble notamment 5,3 % des emplois, contre 3 % au niveau régional. Cette activité est plutôt porteuse puisque, malgré la crise, elle a connu une augmentation de ses effectifs de 2,3 % en France métropolitaine entre 2008 et 2010.

La part du secteur commerce et réparation automobile, qui a également bien résisté à la crise de 2008, est plus élevée qu'au niveau régional (15,2 % des emplois du groupe). Avec 9,6 % des emplois, le secteur de la construction, moins à la peine qu'au niveau national, y est aussi plus important qu'en moyenne régionale. Ainsi, dans ces zones, la hausse du taux de chômage entre début 2008 et fin 2009 est de 52 %, niveau légèrement supérieur à celui de la région.

Les dix plus grands établissements de ce groupe rassemblent 12 000 emplois, soit 8,8 % de l'emploi total. Les plus gros établissements sont dans le secteur industriel : trois établissements du secteur en difficulté de la fabrication de

matériels de transport (aéronautique et construction navale) figurent en bonnes places parmi les principaux établissements de ce groupe. Ils se situent dans la zone d'emploi de Saint-Nazaire.

Les enjeux de ces territoires concernent en partie le maintien de l'emploi des secteurs industriels, notamment la fabrication de matériel de transport. Ce secteur concentre 8 000 emplois répartis sur seulement 49 établissements, dont près de 60 % sur trois établissements.

Groupe 5 : territoires les plus diversifiés et les moins concentrés

Ce groupe est constitué des trois plus grandes zones d'emploi de la région (Nantes, Angers, Le Mans), auxquelles vient s'ajouter celle d'Alençon prise dans son ensemble. Il rassemble 53 % des établissements et 58 % de l'emploi salarié de la région.

Il présente les caractéristiques des zones d'emploi englobant de grandes unités urbaines, avec une forte présence des activités tertiaires et de proximité : le secteur commerce, transports et services rassemble 45 % de l'emploi salarié du groupe. Le poids des services publics y est plus élevé qu'ailleurs.

Le secteur des activités scientifiques et techniques et des services administratifs et de soutien est le troisième employeur. Il concentre 10 % des emplois et 12,9 % des établissements. Ce secteur a particulièrement bien résisté à la crise : + 3,4 % d'emplois en France

métropolitaine, + 6,9 % dans la région entre fin 2008 et fin 2010.

Les activités productives sont moins présentes dans ce groupe qu'ailleurs. L'industrie offre de nombreux emplois, mais son poids dans l'économie est plus faible (15,1 %) et sa structure est très diversifiée.

Les zones d'emploi de ce groupe sont peu dépendantes de quelques gros établissements, aussi importants soient-ils. Ainsi, la concentration est l'une des plus faibles de la région. Parmi les dix établissements les plus importants, sept dépendent du secteur public (centres hospitaliers notamment). Les secteurs d'activité les plus importants en termes d'effectifs salariés (commerces, services) relèvent plutôt d'établissements de petites tailles.

Ces grandes zones urbaines sont moins fragiles face à un éventuel choc économique du fait de la diversité des activités, de la présence de secteurs porteurs et de leur faible concentration. Le taux de chômage a augmenté de 43 % entre début 2008 et fin 2009, la plus faible hausse parmi les cinq groupes étudiés.

Méthodologie

Les données présentées dans cette étude et ayant servi à la typologie sont issues de **Clap 2010** (Connaissance locale de l'appareil productif) qui permet d'obtenir les effectifs **salariés** au 31 décembre 2010. Le champ retenu est celui des établissements employeurs (hormis le secteur de la Défense et les particuliers employeurs).

Les évolutions 2008-2010 sont issues d'**Estel 2008 et 2010** (Estimations d'emploi localisées).

Pour en savoir plus

Seguin S. et al., *Tissu économique des zones d'emploi des Pays de la Loire*, Direccte et Insee Pays de la Loire, <http://www.pays-de-la-loire.direccte.gouv.fr/tissu-economique-des-zones-d-emploi-des-pays-de-la-loire.html>, *Études et Dossiers*, avril 2013.

Le document correspond aux numéros 469, 470, 471, 472 de la collection « Faits et Chiffres » de l'Insee Pays de la Loire.

Des territoires inégalement dotés pour faire face aux mutations économiques, Insee PACA, *Sud Insee l'essentiel*, n°131, février 2009.

Cette publication est issue d'un partenariat entre la direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire et la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) des Pays de la Loire. Elle vise à mieux connaître le tissu économique des zones d'emploi de la région dans un contexte de crise économique et permet d'améliorer l'accompagnement des territoires par les politiques publiques. Cette étude est le deuxième volet d'une série de quatre publications issue de ce partenariat.



Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire

105, rue des Français Libres - BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 09 72 72 4000 pour le prix d'un appel local.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Paul FAUR
RÉDACTEUR EN CHEF : Sylvain DUVERNE
SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :
Clémence CULY,
Dany HAUGMARD, Mathilde PAUL,
Véronique REMONDINI
BUREAU DE PRESSE : 02 40 41 75 89
ILLUSTRATEUR : Maxime SIMONOVICI
MISE EN PAGE - IMPRIMEUR
Imprimerie GRAND LARGE

Dépôt légal : 4^e trimestre 2013

ISSN 1633-6283

© INSEE Pays de la Loire

Novembre 2013